Ecrit par Echo du Mardi le 20 avril 2021

Bollène : stationnement gratuit pendant le confinement



Face aux difficultés actuelles rencontrées par de nombreux Bollénois, confrontés à de nouvelles habitudes de travail dues au confinement, la mairie de Bollène a décidé, à compter du mercredi 21 avril, de rendre le stationnement gratuit (sur toutes les zones réglementées d'ordinaire pour le stationnement payant) jusqu'au 3 mai 2021.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 20 avril 2021

Cette nouvelle mesure tend à favoriser les commerçants ouverts, les télétravailleurs du centre-ville mais aussi à permettre à l'ensemble des personnels mobilisés dans la gestion de la crise de pouvoir se garer à proximité de leur lieu de travail et de faciliter les visites à domicile. La mairie en appelle à la responsabilité de chacun afin d'assurer une rotation des véhicules stationnés et ainsi laisser des places disponibles aux publics concernés.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !